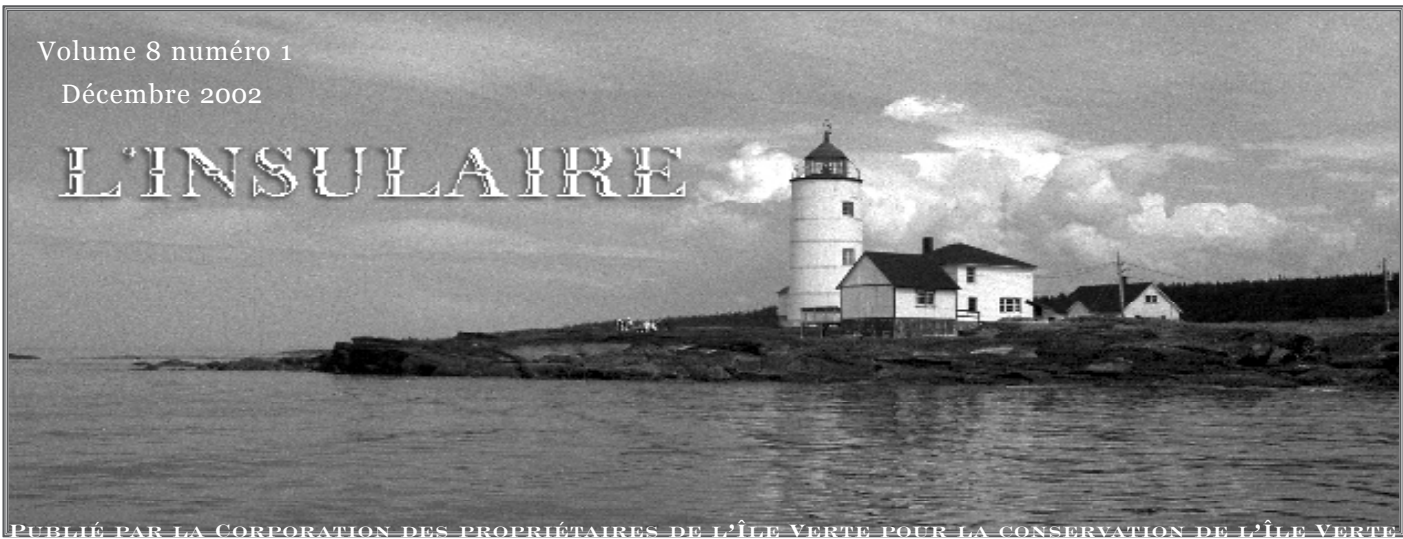


# L'INSULAIRE



PUBLIÉ PAR LA CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES DE L'ÎLE VERTE POUR LA CONSERVATION DE L'ÎLE VERTE

**LE TOURISME À L'ÎLE.  
UNE INCONTOURNABLE RÉALITÉ.  
MAIS PAS À TOUT PRIX !**

Le rapport Guimont, dont il sera ici question, s'inscrit dans une suite logique de gestes qui ont été posés, depuis 1997, pour tenter de définir le devenir de l'Île Verte. Ces gestes se sont traduits par la production d'un plan directeur (1997) et la tenue d'un forum à l'été 2001.

Le point de départ consensuel sur le fait que le tourisme semble aujourd'hui constituer la nouvelle et (quasi) unique base économique de l'Île, oblige à la réflexion, pour tenir compte de la capacité d'accueil d'un milieu naturel et, également, pour tenir compte du caractère fortement privé de la tenure des terres de l'Île et du tissu social existant. L'atteinte d'un équilibre entre ces lieux incontournables demeure la clé du succès.

L'habitabilité de l'Île et ses conditions ne sauraient se comprendre autrement. Ceci tout en considérant que la municipalité se doit, elle aussi, d'équilibrer ses budgets en prenant des décisions justes pour tous ses citoyens et citoyennes, payeurs de taxes, quelle que soit la nature de leurs liens et engagements avec le secteur des activités touristiques.



RD / Le portique

Pour le moment on doit prendre pour acquis que le tourisme envahissant constitue une réalité qui, selon le rapport Guimont, devrait culminer en 2015. Il semble que les Îleverdois, résidents et villégiateurs de tout acabit, devront composer avec cette situation dont l'Association touristique régionale (ATR) fait curieusement la promotion sans nécessairement, semble-t-il, se préoccuper au préalable de son acceptabilité consensuelle par les gens vivants sur le territoire visé ni même de s'assurer de la capacité organisationnelle d'accueil de ce même territoire.

Cependant, avant que nos dirigeants prennent des décisions dans ce dossier qui engageraient la communauté, il faut absolument un temps d'arrêt et que l'unanimité se fasse pour reconnaître que l'heure n'est pas au développement du tourisme mais plutôt à son encadrement et à son contrôle. En d'autres mots, gérons ce qui existe avant d'en assurer le développement.

Cette prise de position, véhiculée par la CPCIV et ses membres, naît du constat que des intérêts fondamentalement divergents existent eu égard au développement du tourisme, et également de la crainte que l'évolution anarchique de certaines pratiques touristiques irresponsables n'aient des effets néfastes sur l'environnement et le climat social de l'Île. Ceci alors que relativement peu de mesures de mise en valeur et de protection des ressources naturelles et patrimoniales de l'Île ont été développées et mises en application. Avouons-le.

Suite page 7

# S

Le tourisme à l'Île...	PAGE 1	Message de la mairesse	PAGE 5
Les survivants oubliés	PAGE 2	Votera, votera pas... N-D-des-Sept-Bonheurs	PAGE 6
Un lieu chargé de mémoire	PAGE 3	La page à André... ou presque.	PAGE 7
Avant-après le progrès.	PAGE 4	Comité santé / formule intéressante/bottin.	PAGE 8

Lorsque Jacques Cartier croisa au large de l'Île Verte, celle-ci était couverte de vieilles forêts de grandes tailles, particulièrement le versant sud où le climat et la qualité des sols étaient plus favorables à leur établissement.

Cet éden estuarien s'est rapidement transformé dès la venue des premiers pionniers. Les quelques pinèdes existantes et les grandes futaies d'épinettes blanches ont immédiatement servi de bois d'œuvre pour la structure des bâtiments des habitants et des navigateurs. Ainsi, les grands pins et les plus grandes épinettes blanches devinrent poutraisons et mâtures, alors que les autres de tailles plus modestes servirent à couvrir planchers, murs et toitures que l'on revêtait de bardeaux de cèdres afin de prolonger leur durée de vie.

Le prolifique et commun sapin baumier était réservé aux constructions mineures et servait de bois d'allumage au seul bois dur de l'île: le bouleau blanc. Le bouleau était convoité, car en plus d'être utilisé comme bois de chauffage il servait aussi de bois de menuiserie.

C'est ainsi qu'en moins d'un siècle, la forêt de l'île fut entièrement exploitée par l'homme pour sa survie et le paysage qu'avait observé Jacques Cartier fut transformé à jamais.

L'écologiste et illustre botaniste, Jacques Rousseau, affirmait avec raison :

« qu'aucune espèce de la terre n'a, plus que l'homme, autant perturbé les associations biologiques primitives... D'autres part, est-il un animal qui utilise autant que lui des éléments différents de la flore et de la faune sauvage? »

Ici à l'Île Verte, ces faits sont vérifiables plus que n'importe où ailleurs dû aux confinements de ses premiers habitants. De l'épinette géante à la minuscule zostère, de la baleine à l'éperlan, presque toutes les espèces vivantes qui nous entourent ont été exploitées .

Les vestiges des anciens champs et pâturages sont aujourd'hui envahis par des cohortes de peupliers faux-trembles, entourés ou suivis de façon discrète par la sapinière à bouleau blanc qui reprend progressivement ses droits. Ce sont maintenant eux qui jouent aux pionniers en effectuant la reconquête des sols et de l'espace qu'on leur avait ravi.

Mais reste-t-il des survivants de ces anciens peuplements d'épinettes et de bouleaux, témoins d'une autre époque? Oui, il en reste quelques individus oubliés, ici et là. Si on est attentif à leur présence on en découvrira encore quelques-uns de tailles respectables.

Par exemple, dans le Bout-d'en-Bas, sur les propriétés de Messieurs Alain Roy et Robert Desrosiers j'ai rendu visite à quelques arbres remarquables.

Ainsi, chez Robert, j'ai mesuré deux individus. En premier lieu, une belle épinette blanche, localisée sur le côté nord, m'a reçu sur une terrasse bien drainée. Celle-ci présentait un tour de taille de 59,5 cm.. Malgré ce léger embonpoint, cette vénérable dame portait allègrement ses 95 ans. Sa ramure généreuse nous démontrait qu'au cours de sa prime jeunesse, soit avant le début de la première

mondiale celle-ci s'était établie de façon isolée à l'extrémité d'un champ, dont nous avons remarqué la limite, par les reliques d'une broche rouillée qui persistait à blesser une consoeur, tel un cordon de silice de vieilles religieuses cloîtrées.

Puis, à proximité de la maison de Robert, au pied d'un escarpement rocheux, un bouleau de grande taille portait à bout de bras une cime qui tentait désespérément de conserver sa place au soleil, tout en subissant l'étau d'une sapinière qui se déclarait déjà maîtresse incontestée des lieux. Ce pauvre bouleau solitaire a aujourd'hui clairement perdu la course vers la lumière, après un demi-siècle de solide compétition. Dans quelques temps, on peut supposer qu'il fera l'objet de chaudes attisées dans le vénérable poêle à bois

de l'ami Robert.

Quant à la grande et belle épinette blanche, bravant encore le terrible nordet, elle a encore plusieurs années devant elle. Je regrette déjà un peu de vous avoir révélé sa présence. Ce qui me console cependant, c'est que, connaissant le maître de ces lieux, il saura en être fier et vous la rendra discrètement accessible afin de vous la faire apprécier. Si vous avez cette chance, admirez en silence cette survivante et écoutez ce qu'elle a à vous raconter.

Personnellement, au cours des prochaines années, j'aimerais que d'autres propriétaires me fassent connaître la présences d'autres survivants, aussi notables que ceux que je viens de vous présenter.

Alain Hébert,  
ingénieur forestier  
aménagiste de parcs.



Épinette blanche,  
DHP 59,5 cm.  
Âge: 95 ans.  
Photo fournie par Alain Hébert

# Un lieu chargé de mémoire.

À l'île, nous l'appelons familièrement la maison d'Amédée. Mais savons-nous que cette maison de 160 ans d'âge, a abrité six générations de Fraser? Ont succédé à Peter Fraser : Malcolm Fraser, Arthur Fraser (premier), Arthur Fraser (deuxième), Amédée Fraser. Aujourd'hui, Claudette Fraser, fille d'Amédée, habite la maison ancestrale et c'est de la cuisine qu'elle se remémore pour nous l'histoire de la vieille maison et de ses habitants.



Maison ancestrale 1971

*Peter Fraser, l'ancêtre, construisait des maisons pour ses fils. En plus de celle-ci, il a construit la maison voisine, celle de mon oncle Laurent (elle appartient aujourd'hui à Denis Côté), et une autre aussi, aujourd'hui disparue, aussi grosse qu'un hôtel. Celle-ci, qu'il a construite vers 1850, était destinée à Malcolm. L'ajout de la cuisine d'été, côté nord, a été fait par Arthur (premier) vers 1908.*

*Mes souvenirs personnels remontent à Arthur (deuxième), mon grand-père. Je me rappelle que nous, les enfants, on s'assoit autour de lui, après souper. Il prenait les plus jeunes sur ses genoux et il nous racontait des contes et des histoires de chasse et de pêche. Je me rappelle encore avec émotion du visage d'Arthur, plusieurs années plus tard, le jour de mon mariage, en 1966. Quand j'ai descendu l'escalier, dans ma robe de mariée, les yeux d'Arthur, exprimaient la joie et aussi une lueur d'inquiétude pour sa petite-fille de 18 ans.*

*Quand j'étais petite, le temps des fêtes durait un mois dans cette maison. Ma mère, Albertine, cuisinait son ragoût. À Noël, on allait à la messe de minuit, avec Amédée, mon père, qui était chantre à l'église. Pendant notre absence, les grands-parents, Arthur et Clorinthe remplissaient et accrochaient neuf bas dans l'arbre de Noël. Dans chaque bas, une pomme, une orange et des friandises.*

*Le soir du jour de l'an on allait chez mon oncle Laurent, juste à côté, et quand il faisait trop tempête, et qu'on ne voyait plus rien dehors, on restait à coucher là.*

*Je me souviens que, Amédée, tous les matins, avant d'aller faire son ménage à l'étable, allait chanter la messe à 6 heures et nous amenait avec lui. On trouvait ça dur, surtout l'hiver, mais j'ai appris de lui qu'on a rien pour rien. Nous n'étions pas riches. Pourtant, j'ai toujours vus mes parents comme des gens courageux, qui avaient de l'ambition, qui se débattaient pour qu'on ne manque de rien et que la table soit toujours bien garnie.*

*Je suis partie de l'île à 15 ans. Il n'y avait pas d'avenir pour moi ici à l'île. Et puis, quand on est jeune, on veut voir la ville ! À cette époque, je ne pensais pas y revenir vivre un jour. Mais il y a quatre ans, quand mon père a demandé à ses enfants qui serait intéressé à reprendre la maison, j'ai dit oui. J'étais contente de revenir dans la vieille maison, pleine de souvenirs. Ici-même, dans la cuisine, Albertine, son poêle toujours plein de chaudrons. Souvenirs de famille, souvenirs heureux. Je réalise maintenant plus que jamais qu'on y a vécu du bon temps, qu'on a reçu beaucoup.*

*Et puis la vie continue, les petits enfants, Émilie, Jordan, viennent à leur tour dans la vieille maison. La septième génération est présente parmi nous.*

Claudette Fraser  
(Propos recueillis par  
Charlotte Gingras)

3



Clorinthe 1964



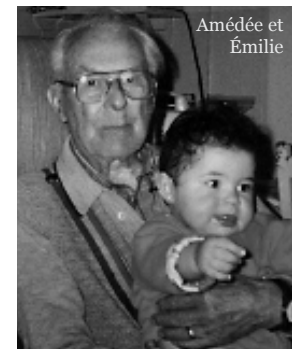
Maison ancestrale 2002



Arthur «Ti-Lou» 1949



Albertine  
2001



Amédée et  
Émilie



Jean-Yves, Jeannine, Jean-Paul, Albertine, Marcel, Amédée et Arthur dit «Ti-Loup»  
des enfants...



Photos et retouches  
Robert Desrosiers



L'équipe de  
l'Insulaire  
vous sou-  
haite une  
année verte  
!

# BILAN 2002



Comme c'est la coutume à l'Île Verte, je profite de l'occasion mise à ma disposition pour faire paraître mon message de fin d'année dans l'INSULAIRE, petit journal bien apprécié par les propriétaires et autres, grâce à la collaboration de la CPICIV et de quelques bénévoles chevronnés. Merci !

Des constructions neuves, les rénovations des bâtiments existants et le dézouage agricole ont contribué à une hausse de l'évaluation foncière de plus de 3 000 000.00\$, pour 2003. Cela entraîne donc la hausse des quote-parts: MRC, Sûreté du Québec, vidanges. Il nous a été possible de ramener le taux de la taxe générale à .81 cents par 100.00\$, d'évaluation. Le taux de la taxe des vidanges reste le même que l'an dernier mais s'ajoutera cette année une taxe spéciale de 0.02% pour des infrastructures touristiques. Je profite de l'occasion pour dire merci à la Société Inter-Rives qui s'est jointe à la Municipalité en acceptant de prélever 1.00\$ sur les billets visiteurs de ses clients et j'invite aussi tous les autres organismes du milieu à faire leur part, peu importe le type de participation qu'ils auront choisi. C'est important que la municipalité ait des toilettes publiques à divers endroits, des tables à pique-nique, un centre d'accueil sécuritaire et acceptable pour recevoir et diriger les visiteurs. L'École Michaud, le Phare, le Musée du Squelette... Tout cela contribue à garder les visiteurs un jour de plus dans l'Île, ce qui est excellent pour tous les commerçants de l'Île, sans pour autant devenir gênant pour les propriétaires saisonniers.

Dans cette optique, la municipalité a entrepris de former un comité de gestion touristique qui va promouvoir la gestion touristique dans la municipalité pour les prochaines années.

Je veux remercier les amants de la nature qui ont recyclé tout ce qui pouvait être possible de faire. Grâce à eux, le Centre de Tri a généré près de 900.00\$ provenant de la vente des matières recyclables. J'invite tous propriétaires qui ne sont pas initiés au recyclage d'en faire une résolution du Jour de l'An 2003.

La Municipalité attend avec impatience la réponse du ministère des Affaires de la Sécurité Policière dans le dossier de révision de la contribution de la municipalité envers la Sûreté du Québec. Rappelons qu'en 2002 la Municipalité a versé 10 550.00\$ au ministère pour les services de la Sûreté du Québec et elle a reçu

1 000.00\$, pourcentage prélevé sur les billets d'infraction, En 2003, la participation de la municipalité, si elle n'est pas changée, sera de 11, 120.00\$.

La Municipalité a retenu les services d'un préventiviste en matière d'incendie. Il a fait le tour de l'Île, a visité quelques maisons et de là, il a formulé un règlement correspondant aux besoins des insulaires. Ce règlement traite des foyers, des poêles à bois, des cheminées et de l'installation et l'entretien de tous ces équipements via les assurances incendie de chacun; la Municipalité a adopté le règlement; il est disponible au bureau municipal pour consultation ou vous pouvez en demander une copie à la secrétaire trésorière.

En terminant, je veux souligner le travail exemplaire des membres du conseil, Les dossiers sont lourds, certains d'entre eux demeurent hors de la région, mais le bénévolat est présent et chacun participe au meilleur de sa disponibilité. Je ne veux pas passer sous silence le dévouement des trois employés municipaux, Bien que nous soyons parfois exigeants, je sais qu'ils font tout en leur possible pour nous faciliter la tâche. Merci de votre support.

A vous tous : Propriétaires résidents, Propriétaires saisonniers, Membres du conseil municipal, Employés municipaux.

UNE BONNE ET PROSPÈRE ANNÉE

Magella Caron, mairesse.

## NOTRE-DAME-DES-SEPT-BONHEURS

*Une idée me trotte dans la tête depuis quelques mois. Ce n'est pas une idée très catholique : je souhaiterais changer le nom de notre municipalité. Notre Dame Des Sept Douleurs me semble une appellation morbide, janséniste et qui ne convient pas au nouveau siècle. Je soupçonne même que pas un seul insulaire ne saurait nous réciter la liste des sept douleurs en question.*

*Je propose Notre-Dame-Des-Sept-Bonheurs. Premier bonheur, le rythme des marées. Deuxième bonheur, la traversée vers l'Île. En troisième, la lumière qui nous enveloppe quand se lève le brouillard. La cueillette des petits fruits serait le quatrième bonheur et celui du vent qui souffle dans les épinettes la nuit, le cinquième. Le goût du hareng fumé en sixième bonheur. Enfin le plaisir et la complicité entre insulaires affirmeraient le septième. Notre-Dame-Des-Sept-Bonheurs. Y a-t-il des objections dans la salle ?*

*Jacques Godbout*



### DE 2003 À 2005, ET APRÈS ... VOTERA, NE VOTERA PAS ...?

Exercer son droit de vote dans la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, avec le risque des mauvaises traverses, a rarement été un geste simple. Ajoutons à cela qu'à partir de 2005, le Québec connaîtra ses premières élections municipales unifiées, c'est-à-dire que les élections se tiendront dans toutes les municipalités en même temps. La phase d'adaptation fait en sorte que les élus municipaux de 2002 ont obtenu des mandats de trois ans et que ceux de 2003 obtiendront des mandats de deux ans. Dans le cas de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, la transition implique que les élus de 2003 auront un mandat de deux ans, et que la municipalité sera de nouveau en élection en 2005. L'élection de 2003 sera donc la dernière élection municipale organisée selon les anciennes règles. Il apparaît opportun de s'interroger, comme citoyenne et citoyen, sur les fondements et l'exercice effectif du droit de vote municipal.

Rappelons le double fondement du droit de vote municipal : d'une part, le droit de vote des citoyens propriétaires qui relève d'une longue tradition fondée sur le droit des possédants ; d'autre part, le droit de vote des citoyens résidents, qui se rapproche le plus du scrutin universel et qui est une conquête récente dans notre histoire. Bien que de nombreuses municipalités aient connu des modifications importantes dans la composition de leur électorat, notamment avec l'accroissement du nombre de citoyens saisonniers, ce double fondement du droit de vote ne posait pas en général de difficulté par rapport à l'exercice du droit de vote. Dans le cas de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, le risque

### DE 2003 À 2005, ET APRÈS ... VOTERA, NE VOTERA PAS ...?

des mauvaises traverses en novembre contribue à accroître le déséquilibre dans la capacité effective d'exercer son droit de vote. Les changements qui s'annoncent posent avec force la question suivante : comment les citoyennes et les citoyens pourront-ils exercer leur droit de vote dans des municipalités éloignées les unes des autres quand toutes les élections municipales auront lieu le même jour ?

Dans la perspective de l'organisation des élections municipales de 2005, les municipalités ont à explorer des voies d'actions qui permettront l'exercice effectif du droit de vote. Qu'il s'agisse du vote par courrier ou d'un autre mode de votation, des municipalités ont déjà expérimenté des solutions visant à garantir l'exercice réel du droit de vote, lequel demeure le fondement de la légitimité du pouvoir municipal. Ne rien faire aurait pour conséquence de priver non seulement un bon nombre de citoyennes et de citoyens d'un droit démocratique fondamental, mais aussi de réduire la base de la légitimité démocratique des élus municipaux. La municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, comme bien d'autres, est à la croisée des chemins en ce qui concerne l'exercice effectif du droit de vote de ses citoyennes et citoyens.

Un droit que l'on ne peut exercer n'est qu'une fiction.

Guy Dufresne.

Suite de la page 1

En clair, comment gérer une industrie en expansion pour éviter l'anarchie? Comment aborder ce dossier sans catastropher le milieu et avant de sombrer dans l'irréparable?

La première règle de précaution en pareille circonstance c'est la prudence. Une prudence éclairée car, avant de développer, il faudrait savoir gérer. Il faut faire la démonstration que nous pouvons maîtriser cette

industrie touristique envahissante qui nous réserve fort probablement des surprises insoupçonnées. N'ayant pas encore mis en place d'infrastructures d'accueil qui tiennent compte du caractère privé de l'Île, il ne faudrait pas déjà penser à une expansion débridée du tourisme... Il y aurait là un manque de logique non respectueuse de la réalité du tissu social de l'Île.

Le tourisme... une incontournable réalité.  
Mais pas à tout prix.

Gilles Schooner



## Votre dispensaire à l'oeuvre.

L'année qui se termine a été très active à notre infirmerie. Un nombre croissant de personnes, résidents, villégiateurs et visiteurs s'est prévalu des services que nous offrons, en soins de santé physique et psychique et sur le plan sociologique.

Toujours dans le but d'améliorer la qualité des soins, nous avons obtenu de nouveaux appareils tels un matelas trauma et un appareil de succion portatif.

Votre équipe de premiers répondants m'a été d'un soutien constant et, en votre nom tant qu'au mien, je leur dis notre gratitude pour leur générosité et leur disponibilité.

André Cloutier, inf. dip.

## Plein de loisirs à l'île !



Votre comité des loisirs a trouvé sa vitesse de croisière et affiche, en fin de saison, les activités suivantes :

Nous avons fêté la Saint Jean, réalisé un brunch aux maisons du Phare, organisé des conférences durant le mois de juillet, tenu un bingo, fait la fête aux cerfs-volants et joué au volley-ball. Nous avons aussi offert une épluchette de blé d'inde à l'occasion de la « traversée de la bouette ».

L'embauche d'une animatrice de loisirs, la collaboration de quelques bénévoles ainsi que le fait que la municipalité nous ait fourni un local et doté de son vieil ordinateur, ont permis ces réalisations. Un immense merci à tous ceux qui ont collaboré à ces réalisations.

Tout ceci nous amène à 2003 où nous ambitionnons faire plus et mieux. Aussi vous comprendrez pourquoi je sollicite votre bénévolat et votre implication. Votre apport est essentiel au succès de ce comité et je sais que vous répondrez généreusement à mon appel.

Au nom de votre comité des loisirs je vous dis nos vœux du plus joyeux des Noël et les meilleures des années 2002, avec plein de merveilleux loisirs à l'Île.

André Cloutier, président du comité.

Des  
nouvelles  
du  
comité  
de  
santé.

Le 28 octobre 2002, le comité de santé de l'Île a fait parvenir une lettre à M. Gilles Michaud, directeur adjoint du C.L.S.C. Rivières et Marées.

Dans cette lettre, nous lui avons fait part d'une proposition que le comité de santé a adoptée unanimement à sa réunion du 18 mai 2002.

À sa réunion du 12 octobre dernier, le comité de santé a réitéré son appui à cette proposition que voici :

*Le comité de santé de l'Île Verte demande que le CLSC Rivières et Marées fournisse à la population de l'île un service permanent d'infirmier pour janvier 2003.*

Pourquoi cette proposition? On se rappellera qu'en 1992 nous avons obtenu le rétablissement d'un service d'infirmier à temps partiel.

Compte tenu des circonstances, la population

avait accepté ce compromis. Cependant, dans le cadre du comité de santé, il s'était alors formé un comité qui travaillerait au rétablissement d'un service permanent d'infirmier, soit 24h/24h, 7jours/7jours.

Le résultat souhaité ne s'est jamais réalisé. Pourtant, le besoin est toujours là. Un exemple : pendant la fin de semaine de l'Actions de grâces, André Cloutier a dû intervenir dans un cas d'allergie alimentaire de type moyen. Il l'a fait bénévolement : il n'était pas en devoir cette fin de semaine là.

Jusqu'à ce jour, les premiers répondants, au dire de l'infirmier en poste, ont été des aides remarquables. Il ne faut cependant pas leur demander de jouer un rôle d'infirmier.

Le comité de santé a donc décidé de ramener la question de la permanence à l'ordre du jour.

Claude Daoust, président

**BOTTIN TÉLÉPHONIQUE**

**En réponse à un désir exprimé par de nombreux insulaires, nous avons l'intention de publier une nouvelle édition du bottin téléphonique de l'Île. Afin d'assurer l'exactitude de ce document nous vous invitons à nous informer de tout changement pouvant affecter votre inscription.**

**Si toutefois votre nom n'y apparaît pas présentement, prière de nous indiquer les informations vous identifiant correctement.**

**En l'absence de toute information particulière de votre part votre inscription sera libellée selon les informations que nous aurons pu obtenir par nos propres moyens.**

**S.V.P. transmettre toute information  
par courriel à <jpddes@sympatico.ca>**

*ou, par courrier à :*

**CPICIV, C.P. 287, Isle Verte, Qc. – GoL 1Ko.**

*Une formule  
intéressante*

À la suite de la sortie du traversier La Richardière le 10 novembre dernier, la continuité d'une liaison entre l'île et le village a été assurée grâce à une entente entre le ministère des Transports et Jacques Fraser. Il s'agissait là d'une première.

Nos observations sommaires et nos échanges avec les gens de l'île nous convainquent que ce service a été fort apprécié.

Un horaire établi à l'avance, un tarif avantageux et la possibilité de transporter de la marchandise de tout genre sont autant d'avantages que le petit traversier a offerts à la population cet automne, avant l'arrivée de l'hélicoptère .

C'est donc avec beaucoup de plaisir que nous soulignons les bienfaits de cette nouvelle formule.

Lucille Vien et Jean-Bernard Ouellet



**CE NUMÉRO DE L'INSULAIRE  
VOUS EST OFFERT GRÂCE À UNE CONTRIBUTION  
DE LA  
CAISSE POPULAIRE DE L'ISLE VERTE**

**PIGNON SUR RUE**

J. PAUL DESCHÊNES  
ROBERT DESROSIERS  
CHARLOTTE GINGRAS

450-347-4116  
514-744-0522  
514-721-7283

jpddes@sympatico.ca  
romans@videotron.ca  
charlottegingras@hotmail.com

**Comité de rédaction:**

J. Paul Deschênes  
Robert Desrosiers  
Charlotte Gingras

**Montage  
de l'Insulaire**

Robert Desrosiers